



# Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 131-2021  
Type d'intervention : Motion  
Motion ayant valeur de directive : ☐  
N° d'affaire : 2021.RRGR.200

Déposée le : 09.06.2021

Motion de groupe : Non  
Motion de commission : Non  
Déposée par : Zimmerli (Bern, PLR) (porte-parole)  
Costa (Langenthal, PLR)  
Bohnenblust (Biel/Bienne, PLR)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non  
Urgence accordée :

N° d'ACE : du  
Direction : Chancellerie d'Etat  
Classification : -  
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

## Essais pilotes en vue du lancement de la collecte électronique de signatures dans le canton de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé de créer les bases légales nécessaires aux essais pilotes de collecte électronique de signatures dans les communes du canton de Berne et dans le canton de Berne.

### Développement :

Ce sont des hommes et des femmes qui récoltent les signatures sur papier pour les initiatives et les demandes de vote populaire depuis l'introduction de ces instruments. Pour les collecter, les comités et les partis déploient des moyens financiers et humains considérables. La vérification des signatures apposées à la main qui est ensuite effectuée par l'administration mobilise elle aussi des ressources non négligeables.

Aujourd'hui, vu que notre vie quotidienne, professionnelle et privée, n'est plus envisageable sans le numérique, que la population a acquis énormément de compétences numériques en ces temps marqués par le coronavirus et que la jeune génération grandit de toute façon avec le numérique, le temps est venu d'ouvrir également notre précieuse démocratie directe au numérique afin de la renforcer par la même occasion.

Après que des objections justifiées contre le vote électronique ont été soulevées, notamment pour des raisons de sécurité, la collecte électronique de signatures pourrait permettre de mettre le pied à l'étrier dans le domaine de l'exercice numérique de nos droits populaires.

La collecte électronique de signatures en ligne ou sur des périphériques mobiles permettrait d'atteindre des groupes de population plus larges et ainsi renforcer la démocratie directe. Dans les communes rurales, mais aussi parmi les Suissesses et Suisses de l'étranger, un électorat croissant pourrait participer aux initiatives et aux référendums facultatifs. Les signatures récoltées par voie électronique, donc sans frais

de port, peuvent être transmises à l'administration aux fins d'authentification de façon plus efficiente et plus rapide.

Les risques encourus en matière de sécurité dans le contexte d'une récolte électronique de signatures sont limités puisqu'il n'est pas nécessaire de préserver le secret du vote et que le projet est éventuellement approuvé ultérieurement.

Les essais pilotes devraient d'abord permettre d'acquérir de l'expérience en matière de collecte électronique de signatures lors du recours aux différents instruments de démocratie directe tant à l'échelon des communes qu'à celui du canton et de procéder à l'analyse de cette expérience. Si la collecte électronique des signatures est concluante – à côté de la récolte de signatures traditionnelle –, l'on peut envisager dans un second temps de créer les bases légales requises en vue de son introduction définitive.

Destinataires

– Grand Conseil